



## Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

### RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA 29<sup>ÈME</sup> RÉUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE D'AFRISTAT

Le 22 novembre 2024

1. Le Conseil scientifique d'AFRISTAT a tenu sa 29<sup>ème</sup> réunion, le 22 novembre 2024, par visioconférence sous la présidence du Professeur Anatole Toïnar MOGOTA, professeur d'économie, recteur de l'université Saint Charles Lwanga (Tchad), Président dudit Conseil.

2. Ont pris part à cette réunion, les membres titulaires du Conseil scientifique, les observateurs ainsi que les experts d'AFRISTAT. Étaient absents les deux représentants au titre des utilisateurs, un des deux représentants au titre des professeurs d'économie, les représentants de la Banque mondiale et du Canada (Cf. liste des participants : annexe 2).

#### **A. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER DE TRAVAIL**

3. Les travaux ont porté sur les points inscrits à l'ordre du jour adopté par le Conseil scientifique (Cf. annexe 1).

4. Les questions inscrites à l'ordre du jour étaient rapportées par MM. Paul-Henri NGUEMA MEYE et Serge Jean EDI, respectivement Directeur Général et Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, le secrétariat de la réunion étant assuré par la Direction générale de l'Observatoire.

#### **B. EXAMEN DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'EXECUTION DU PLAN D'ACTION 2024 D'AFRISTAT AU 30 JUIN 2024, Y COMPRIS LE COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS DE LA 47ÈME RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION**

5. La Direction générale a présenté le rapport sur l'état de l'exécution du plan d'action 2024 au 30 juin 2024 qui rend compte des réalisations, des difficultés rencontrées et des perspectives pour la période restante de l'année courante. Elle a également fait un compte rendu au Conseil de l'état de la mise en œuvre des recommandations des précédentes réunions statutaires.

6. Au titre de l'exécution du PAA 2024, la Direction générale a relevé que 45% des activités ont été exécutées au 30 juin 2024. La performance a globalement baissé par rapport à son niveau un an plus tôt (48%). Le Conseil a également été informé des réalisations de l'Observatoire qui s'articulent essentiellement autour des appuis directs aux EMA, des activités menées en tant qu'agence d'exécution des partenaires notamment la Commission de l'UEMOA dans le cadre de la rénovation des indices des prix à la consommation et de la construction de matrices de comptabilité sociale, de la FAO sur le protocole pour le calcul des indicateurs ODD 2.1.1 et 2.1.2 dans les pays de l'UEMOA, la Guinée et le Tchad, et avec

réalisation d'une étude sur l'économie numérique. Par la même occasion, la Direction générale a informé le Conseil des difficultés auxquelles elle a été confrontée durant le premier semestre et lui a présenté les perspectives pour les six derniers mois de l'année 2024.

7. Le Conseil a apprécié l'ampleur des activités réalisées au cours des six premiers mois de l'année 2024 et félicité la Direction générale pour la qualité du document produit et les résultats obtenus au cours de la période sous revue malgré le contexte difficile dans lequel elle a dû travailler.

8. Les débats ont porté sur la mobilisation des ressources financières, l'incidence de l'actualité sociopolitique et sécuritaire sur les activités de l'Observatoire, la satisfaction des EMA sur l'utilisation des experts associés, les problèmes énergétiques d'AFRISTAT, etc.

9. Le Conseil a salué l'implication de la Direction générale dans la mise en œuvre du programme d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'ouest et du centre (PHASAOC). Il l'encourage à renforcer davantage les capacités d'organisation et de gestion des SSN des EMA afin que ceux-ci tirent pleinement parti des ressources mobilisées dans le cadre du PHASAOC.

10. Le Conseil a pris acte de ce rapport d'étape et demande à la Direction générale de le soumettre à l'examen du Comité de direction sous réserve des améliorations proposées.

### **C. EXAMEN DU PROJET DE PLAN D'ACTION 2025 D'AFRISTAT**

11. La Direction générale a présenté au Conseil son projet de plan d'action 2025. Ce projet s'appuie sur la vision stratégique d'AFRISTAT à l'horizon 2025 et s'inscrit dans le sillage des orientations stratégiques du Programme stratégique de travail d'AFRISTAT (PSTA) 2022-2025. Le projet prend également en compte les activités du Plan d'action de 2024 susceptibles de ne pas se réaliser avant l'échéance. De façon spécifique, le PAA 2025 met l'accent sur (i) le renforcement du cadre institutionnel et fonctionnel d'AFRISTAT, (ii) l'amélioration de la visibilité de l'Institution, (iii) la poursuite de l'effort vers le retour à l'équilibre financier, (iv) l'accroissement et diversification de la production statistique et (v) le renforcement et développement des partenariats :

12. Le Conseil, après examen du premier volet relatif au plan d'action 2025, a exprimé sa satisfaction pour son contenu. Le Conseil a pris acte de la programmation des activités du plan d'action 2025 qui met en exergue les contraintes financières auxquelles AFRISTAT sera une fois de plus confronté durant cette dernière année de son PSTA 2022-2025.

13. Le Conseil a relevé que le contexte du PAA 2025 ne fournit pas suffisamment les éléments devant orienter ou présider aux choix des actions que la Direction générale propose. Il lui recommande de mieux organiser le contexte en début du document et de renvoyer les éléments relatifs à la mobilisation des ressources dans les hypothèses.

14. En outre, le Conseil a souligné une faible prise en compte de la problématique de la comptabilisation du capital naturel, qui pourtant apparaît comme une préoccupation émergente au niveau international. Il souhaite qu'AFRISTAT se penche sur cette question et apporte aux EMA les appuis nécessaires pour son estimation notamment dans le cadre de la migration vers le SCN 2025.

15. Soulignant la récurrence de l'insuffisance des ressources pour le fonctionnement et l'exécution des activités d'AFRISTAT, le Conseil recommande au Comité de direction d'engager davantage les directeurs généraux dans le plaidoyer en faveur de la mobilisation des ressources pour le Fonds AFRISTAT. Il suggère au Comité de recommander aux Directeurs généraux de faire inscrire au moins une fois par an la question statistique et son financement au Conseil des ministres de leur pays, à l'instar de ce qui se fait au Burkina Faso.

16. Le Conseil félicite la Direction générale pour l'ambition affichée par le Plan d'action 2025. Il recommande son adoption au Comité de direction, sous réserve de la prise en compte des amendements formulés.

#### **D. QUESTIONS SPECIFIQUES**

17. Au titre des questions spécifiques, la Direction générale a présenté (i) une note sur les actions envisagées par AFRISTAT dans la perspective de l'adoption du SCN 2025, (ii) une note sur la situation de l'adhésion des Etats membres à l'élaboration d'un cadre national d'assurance qualité et (iii) une note sur l'état de la collaboration d'AFRISTAT avec les Etats membres dans le cadre du PHASAOO.

##### **D.1. ACTIONS ENVISAGEES PAR AFRISTAT DANS LA PERSPECTIVE DE L'ADOPTION DU SCN 2025**

18. La Direction générale a rappelé au Conseil la place qu'occupe la comptabilité nationale parmi ses domaines d'intervention et le contexte ainsi que les conditions dans lesquelles les révisions du Système de Comptabilité Nationale (SCN) se déroulent. Elle a indiqué que le prochain système (SCN 2025) sera adopté lors de la prochaine session de la Commission statistique des Nations unies (56<sup>ème</sup> ComStat) prévue en mars 2025. Elle a aussi fait savoir qu'en raison de la participation marginale de ses Etats membres aux activités d'expérimentation du SCN 2025, d'une part, et de la disparité des niveaux de développement en matière de comptabilité nationale entre les pays, d'autre part, l'adoption d'un nouveau cadre de comptes devrait être une opportunité pour aplanir les écarts entre pays. Dans cette perspective, la Direction générale estime qu'il serait important que le nouveau SCN 2025 soit traduit en français, aussitôt que possible, afin qu'il soit accessible à tous les producteurs et utilisateurs de comptes nationaux.

19. Le Conseil a remercié la Direction générale pour la pertinence de ce thème qui est d'actualité et lui a recommandé d'examiner spécifiquement la question de la mesure du capital naturel. Il a aussi indiqué que la mise en œuvre du SCN 2025 devant nécessiter des ressources considérables et des délais de préparation, l'Observatoire peut contribuer à orienter les pays sur la meilleure stratégie à assurer la transition entre les précédents SCN (1993, 2008) et le SCN 2025, particulièrement par rapport aux pays qui accusent des retards.

20. Il a aussi reconnu l'importance de donner à tous les acteurs des Etats membres la possibilité d'exploiter assez tôt le nouveau SCN. Il encourage la Direction générale à mener toute action pouvant permettre de disposer d'une version française du SCN 2025 dans un délai raisonnable. Par ailleurs, la Direction générale est invitée à réfléchir sur le meilleur moyen d'assurer une bonne participation des Etats membres d'AFRISTAT aux exercices de révisions futures du SCN ou de tout autre cadre méthodologique international.



## D.2. SITUATION DE L'ADHESION DES ETATS MEMBRES A L'ELABORATION DE CADRE NATIONAL D'ASSURANCE QUALITE

21. La Direction générale a présenté au Conseil un état des lieux de l'adhésion des EMA au principe de l'élaboration de cadre national d'assurance qualité (CNAQ). Elle a rappelé le processus suivi par l'Observatoire pour renforcer ses capacités dans ce domaine et précisé que quatre pays disposent déjà de CNAQ, deux sont en cours de finalisation des leurs et deux enfin démarrent l'élaboration de leurs CNAQ. Elle a aussi indiqué qu'à l'observation, la mise en œuvre d'un CNAQ est bénéfique pour les systèmes statistiques car elle est source d'économie de ressources, d'amélioration de la qualité et suscite un travail inclusif des parties prenantes. Toutefois, sans un système de coordination fonctionnel, une implication forte de la hiérarchie de l'INS et une mise à niveau des infrastructures du système, les résultats attendus peuvent être décevants. Eu égard à tout ce qui précède, la Direction générale milite pour que l'ensemble des Etats membres s'engagent dans la voie de la démarche qualité à travers l'élaboration et la mise en œuvre du CNAQ.

22. Le Conseil a renouvelé ses félicitations à la Direction générale pour le travail mené dans le cadre de la vulgarisation de la démarche qualité. Il recommande que tout en respectant les spécificités des pays, un cadre standard soit proposé aux Etats membres.

23. Le Conseil propose au Comité de direction de sensibiliser ses membres sur les avantages que les pays peuvent enregistrer en adhérant à la démarche qualité.

## D.3. ETAT DE LA COLLABORATION D'AFRISTAT AVEC LES ETATS MEMBRES DANS LE CADRE DU PHASAOC

24. La Direction générale a présenté au Conseil l'état de collaboration d'AFRISTAT avec les Etats membres dans le cadre du Programme d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAOC).

25. Après avoir rappelé le cadre général, les objectifs ainsi que les pays bénéficiaires du programme soutenu par la Banque mondiale, elle a porté à l'attention du Conseil qu'à date, ce sont quatre conventions de prestations de service qui ont été conclues entre AFRISTAT et des organismes nationaux des EMA. Elle a également relevé que des négociations sont en cours dans le même cadre avec d'autres Etats membres et les Commissions de la CEMAC et de l'UEMOA. La Direction générale a souligné qu'au regard des résultats déjà atteints avec les pays où elle intervient, les avantages comparatifs de l'Observatoire peuvent aider beaucoup d'autres à bonifier l'exécution de leurs projets.

26. Le Conseil s'est réjoui de l'implication d'AFRISTAT dans la mise en œuvre de l'initiative PHASAOC. Il souhaite néanmoins que la Direction générale communique davantage sur les résultats obtenus dans les pays qu'elle appuie pour susciter l'intérêt des autres Etats membres.

## E. QUESTIONS DIVERSES

27. Les membres du Conseil scientifique se sont interrogés sur l'organisation de la programmation de la réunion du Comité de direction du second semestre 2024 et sur la prise en charge par AFRISTAT de la préoccupation sur la problématique de la protection des données. Ces préoccupations se sont effectivement avérées prises en charge par la Direction générale d'AFRISTAT.

## F. ADOPTION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS ET CLOTURE DE LA REUNION

### F.1. ADOPTION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS

28. Le Conseil a adopté le présent relevé de conclusions et demande à son Président de le présenter au Comité de direction lors de sa 48<sup>ème</sup> réunion.

29. Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère sérieuse et empreinte de cordialité. Les membres du Conseil remercient la Direction générale pour la qualité des documents présentés ainsi que pour la bonne organisation des travaux.

### F.2. CLOTURE DE LA REUNION

30. Le Président du Conseil, ayant constaté que l'ordre du jour était épuisé, a clos la réunion.

Fait le 22 novembre 2024

Pour le Conseil scientifique d'AFRISTAT

Le Président



Anatole Toïnar **MOGOTA**, PhD

Professeur d'économie, Recteur  
Université Saint Charles Lwanga  
(TCHAD)



## **Annexe 1 : Ordre du jour de la 29<sup>ème</sup> réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT**

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail
3. Examen du rapport sur l'état d'avancement au 30 juin 2024 de l'exécution du Plan d'action 2024 d'AFRISTAT, y compris le compte rendu de la mise en œuvre des recommandations et décisions de la 47<sup>ème</sup> réunion du Comité de direction.
4. Examen du projet de plan d'action annuel 2025 d'AFRISTAT
5. Questions spécifiques
  - (i) Actions envisagées par AFRISTAT dans la perspective de l'adoption du SCN 2025
  - (ii) Situation de l'adhésion des Etats membres à l'élaboration de cadre national d'assurance qualité
  - (iii) Etat de la collaboration d'AFRISTAT avec les Etats membres dans le cadre du PHASAOC
6. Questions diverses
7. Adoption du relevé de conclusions de la réunion
8. Clôture de la réunion.

Annexe 2 : Liste des participants à la 29<sup>ème</sup> réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT, le 22 novembre 2024

Membres titulaires						
N°		Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
1.	Comité de Direction	Tchiou ANIMAOU	Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) <b>Togo</b>	Directeur général p.i	B.P. 118 Lomé	Tél. : (228) 22 21 27 75 / 22 21 62 24 Mob. (228) 90 02 29 58 E-mail : <a href="mailto:inseed@inseed.tg">inseed@inseed.tg</a> <a href="mailto:atchiou@yahoo.fr">atchiou@yahoo.fr</a>
2.	Comité de Direction	Fidel SEPA MEBULO	Institut National de la Statistique de Guinée Equatoriale (INEGE) <b>Guinée Equatoriale</b>	Directeur Général Adjoint	INEGE Edificio Abayak, 4a Planta Malabo II	Tél. (240) 222 240 050 Fax (240) 222 196 724 E-mail : <a href="mailto:fidelsepamebulo@yahoo.es">fidelsepamebulo@yahoo.es</a> <a href="mailto:mebulo@inege.gq">mebulo@inege.gq</a>
3.	Professeur d'économie	PhD Anatole Toinar MOGOTA	Université Saint Charles Lwanga Sarh <b>Tchad</b>	Recteur	BP 1117 -N'Djamena Tchad	Cel: (235) 66 28 60 44 Email: <a href="mailto:atmogota@gmail.com">atmogota@gmail.com</a> <a href="mailto:toinar@yahoo.fr">toinar@yahoo.fr</a>
4.	Institutions d'intégration	Roland Marc LONTCHI	Commission de la CEMAC	Directeur de la Statistique Commission CEMAC / DPEMF	Avenue des Martyrs BP 969 Bangui, RCA	Tel : (+236) 70 55 50 96 / 72 71 17 17 E-mail: <a href="mailto:lontchir@cemac.int">lontchir@cemac.int</a> / <a href="mailto:rlontchi@gmail.com">rlontchi@gmail.com</a>
5.	Institutions d'intégration	Namaro YAGO	Commission UEMOA	Directeur du CSTAT	B.P. 543 Ouagadougou	Tél : (00226) 78828491 E-mail : <a href="mailto:nyago@uemoa.int">nyago@uemoa.int</a>

N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
6.	FMI Sébastien <b>MANZI</b>	AFRITAC de l'Ouest	Conseiller FMI/Afritac de l'Ouest	B.P. Abidjan Côte D'ivoire	<a href="mailto:smanzi@imf.org">smanzi@imf.org</a> <a href="mailto:Afritac_west@imf.org">Afritac_west@imf.org</a>
7.	France Cristina <b>d'ALESSANDRO</b>	INSEE/ Division Appui technique international - Direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale	Responsable de coopération statistique avec l'Afrique subsaharienne	88 Avenue Verdier CS 70058 92 541 Montrouge Cedex France	Tél : 01 87 69 55 38 <a href="mailto:Cristina.dalessandro@insee.fr">Cristina.dalessandro@insee.fr</a>
8.	CEA Fabien <b>Ngendakuriyo</b>	CEA/Bureau Sous régional pour l'Afrique de Centrale	Chargé de Bureau		Email : <a href="mailto:fabien.ngendakuriyo@un.org">fabien.ngendakuriyo@un.org</a>
9.	BAD Symphonien <b>TABO</b>	Département Statistique de la BAD	Statisticien principal	01 BP 1387 Abidjan 01 COTE D'IVOIRE	Tél. (225) 20 25 30 58 Mob. (225) 75 75 06 85 Email : <a href="mailto:s.tabo@afdb.org">s.tabo@afdb.org</a> <a href="mailto:y.b.yobouet-barthe@afdb.org">y.b.yobouet-barthe@afdb.org</a>
<b>Observateurs</b>					
10.	Commission de l'UA Aboum <b>Gagoloum</b>	Division des Statistiques économiques, STATAFRIC	Chef de Division des Statistiques économiques		
11.	Personne ressource Lamine <b>DIOP</b>	Consultant	Consultant		E-mail: <a href="mailto:Idiopsen@yahoo.fr">Idiopsen@yahoo.fr</a>

N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
12.	Didier <b>NGANAWARA</b>	IFORD	Directeur des Etude et Formation	B.P. 1556 – Yaoundé CAMEROUN	Tel. (237) 22 23 29 47 /96 91 05 03 Fax (237) 22 22 67 93 Email : <a href="mailto:iford@iford-cm.org">iford@iford-cm.org</a> <a href="mailto:dnganawara@iford-cm.org">dnganawara@iford-cm.org</a> <a href="mailto:ngdidier@hotmail.com">ngdidier@hotmail.com</a>
13.	Albert N'ledji <b>HONLONKOU</b>	ENEAM	Directeur	ENEAM 03 B.P. 1079 Cotonou BENIN	Tel (229) 6556 7878 E mail : <a href="mailto:meintoh@yahoo.fr">meintoh@yahoo.fr</a>
14.	Dr Mantobaye <b>MOUNDIGBAYE</b>	ISSEA	Chef de Département	Yaoundé	Email : <a href="mailto:isseacemac@yaoo.fr">isseacemac@yaoo.fr</a> <a href="mailto:mantobaye@yahoo.fr">mantobaye@yahoo.fr</a> <a href="mailto:mantobaye@gmail.com">mantobaye@gmail.com</a>
15.	Dr Yacouba <b>Traoré</b>	CFP-STAT	Directeur Général	B.P. E3773 -BAMAKO	Email : <a href="mailto:yactrai@yahoo.fr">yactrai@yahoo.fr</a>
16.	Dr Abdou <b>FANE</b>	CFP-STAT	Directeur des études	B.P. E3773 -BAMAKO	Email : <a href="mailto:abdoufane@yahoo.fr">abdoufane@yahoo.fr</a>
<b>Direction Générale d'AFRISTAT</b>					
17.	Paul-Henri <b>NGUEMA MEYE</b>	AFRISTAT	Directeur Général	BP E 1600 Bamako - MALI	Tel. (223) 20 21 55 00 /20 21 55 80 Fax (223) 20 21 11 40 E-mail: <a href="mailto:nguemameye@afristat.org">nguemameye@afristat.org</a>
18.	Serge jean <b>EDI</b>	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	BP E 1600 Bamako - MALI	Tel. (223) 20 21 55 00 /20 21 55 80 Fax (223) 20 21 11 40 E-mail: <a href="mailto:edi@afristat.org">edi@afristat.org</a>